

Depuis 1999, des accords de perception et de partage fiscal entre le gouvernement fédéral, le gouvernement du Yukon et plusieurs des Premières nations du Yukon sont entrés en vigueur.

Ces accords prévoient que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Yukon transfèrent au gouvernement de la Première nation responsable des terres visées par un règlement (voir la liste ci-dessous) une partie des impôts payés par les membres qui y résident à la fin de l'année. Les membres de ces Premières nations effectuent ce transfert, appelé « Impôt des Premières nations du Yukon », en remplissant leur déclaration de revenus et de prestations.

L'impôt des Premières nations du Yukon correspond à un **abattement fédéral** remboursable des Premières nations et au **crédit d'impôt** des Premières nations du Yukon.

**À la fin de l'année, résidiez-vous sur des terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations suivantes du Yukon?**

Nom de la Première nation	Numéro d'identification	Nom de la Première nation	Numéro d'identification
Champagne et Aishihik	11002	Ta'an Kwach'an	11010
Kluane	11003	Teslin Tlingit	11011
Little Salmon/Carmacks	11006	Tr'ondëk Hwëch'in	11012
Nacho Nyak Dun	11007	Vuntut Gwitchin	11013
Selkirk	11009		

Si c'est le cas, inscrivez le nom de la Première nation et son numéro d'identification dans la section intitulée « Renseignements sur les Premières nations du Yukon », à la première page de votre déclaration. Si vous avez de l'impôt à payer au fédéral et au Yukon, remplissez le présent formulaire ainsi que les formulaires YT428, *Impôt du Yukon*, et YT479, *Crédits du Yukon*, et joignez une copie de ces formulaires à votre déclaration.

**Abattement fédéral remboursable des Premières nations**

Inscrivez le montant de la ligne 13 de votre annexe 1 fédérale		1	
Taux de l'abattement fédéral	x 75 %	2	
Ligne 1 multipliée par ligne 2. Inscrivez le résultat à la ligne 441 de votre déclaration.	=		3

**Crédit d'impôt des Premières nations du Yukon**

Inscrivez le montant de la ligne 65 du formulaire YT428		4	
Inscrivez le montant de la ligne 27 du formulaire YT479	-	5	
Ligne 4 moins ligne 5 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	6	
Taux du crédit d'impôt	x 95 %	7	
Ligne 6 multipliée par ligne 7. Inscrivez le résultat à la ligne 28 du formulaire YT479.	=		8
Ligne 3 plus ligne 8	+		
Inscrivez le résultat à la ligne 432 de votre déclaration.	=		9

**Impôt des Premières nations du Yukon**